



**CONSEIL
DE QUARTIER
Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire**

Procès-verbal de la deuxième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire tenue le 15 février 2011, à L'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase situé au 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.

PRÉSENCES :

M.	Benoît Bossé	Vice-président
M.	Louis-Jean Rousseau	Administrateur
M ^{me}	Françoise Sorieul	Trésorière
M ^{me}	Émilie-Jennifer Desbiens	Administratrice
M.	Gilles Dufour	Administrateur
M ^{me}	Michèle Gagnon	Secrétaire
M ^{me}	Anne Guérette	Conseillère municipale (arrivée à 20 h)

Il y a quorum.

ABSENCES :

M.	Denis L'Anglais	Président
M ^{me}	Margo Ménard	Administratrice
M ^{me}	Michelle Doré	Administratrice

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me}	Mireille Charland	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, (5) cinq personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

11-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
11-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
11-02-03	Procès-verbal du conseil d'administration du 12 janvier 2011 <ul style="list-style-type: none">• Adoption• Affaires découlant du procès verbal	
11-02-04	Période de questions et de commentaires du public	19 h 15
11-02-05	Grands événements <ul style="list-style-type: none">• Rapport de la rencontre	19 h 25
11-02-06	Comité de circulation et transport <ul style="list-style-type: none">• Rapport d'étape	19 h 30
11-02-07	Rapport des délégations <ul style="list-style-type: none">• Comité de suivi du projet d'agrandissement de L'Hôtel-Dieu• Table des présidents des conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou<ul style="list-style-type: none">○ Rapport de la dernière rencontre○ Rencontre Ville-port de demain avril 2011, projet de lettre demande de participation○ Formation, lettre à la présidente de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou○ Fonds pour des initiatives communes de formation○ Bassin Louise	19 h 35
11-02-08	Assemblée annuelle <ul style="list-style-type: none">• Contenu de l'assemblée, rapport annuel et états financiers	19 h 55
11-02-09	Période d'information réservée à la conseillère municipale	20 h 05
11-02-10	Période de questions et de commentaires du public	20 h 15
11-02-11	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement de la secrétaire de rédaction (résolution)• État des revenus et des dépenses	20 h 25
11-02-12	Correspondances <ul style="list-style-type: none">• Lettres transmises<ul style="list-style-type: none">○ Établissements d'hébergement touristique, présentation du bilan, lettre à madame Suzanne Verreault, 18 janvier• Communications écrites reçues<ul style="list-style-type: none">○ Courriel du conseil de quartier de Sillery, demande d'appui arrondissement historique, 22 janvier 2011 et extrait du procès-verbal du conseil de quartier de Saint-Sacrement, 2 février 2011;○ Résidence de tourisme en zones mixtes, lettre de madame Suzanne Verreault, 26 janvier 2011;○ Courriel de madame Doris Cantin, stationnement et bruit sur la rue De Senezergues, 28 janvier 2011;○ Formation, extrait du procès-verbal du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, 2 février 2011.	20 h 30

11-02-13	Divers	20 h 45
	<ul style="list-style-type: none"> • Dérogation mineure/Usage conditionnel au 110, rue Saint-Paul, courriel du 26 janvier 2011; • Consultations publiques à venir; • Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes sans but lucratif et organisation des événements sur le domaine public; • Fête des voisins, 4 juin 2011; • Colloque international sur le patrimoine immatériel. 	
11-02-14	Levée de l'assemblée	21 h

11-02-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Benoît Bossé, vice-président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h. Il informe les membres de l'absence de monsieur Denis L'Anglais qui est à l'extérieur du pays. D'autre part, il ajoute que l'annulation de l'assemblée du 21 décembre dernier et le changement de la date de l'assemblée de janvier ont eu comme effet, bien involontaire, d'empêcher la participation de monsieur L'Anglais à ces assemblées. Le respect du calendrier initial n'aurait pas créé cette situation.

11-02-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **Adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE MADAME MICHÈLE GAGNON DÛMENT APPUYÉE PAR MONSIEUR LOUIS-JEAN ROUSSEAU, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

11-02-03 PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JANVIER 2011

- **Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2011**

SUR PROPOSITION DE MADAME FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR MONSIEUR GILLES DUFOUR, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 12 janvier 2011.

Adoptée à l'unanimité.

- **Affaires découlant du procès-verbal**

Aucune affaire n'est traitée.

11-02-04 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune intervention.

11-02-05 GRANDS ÉVÉNEMENTS

- **Rapport de la rencontre**

Messieurs Denis L'Anglais et Benoit Bossé ont rencontré monsieur Étienne Talbot concernant le dossier des grands événements, le 18 janvier 2011. Monsieur André Martel participait à cette rencontre. Il est rappelé que ce sujet est inscrit au plan directeur de quartier et fait partie du plan de travail du conseil. À cette rencontre, il a été discuté de la possibilité de créer un comité de travail semblable à celui sur la circulation, le transport et le stationnement dans le Vieux-Québec dont le mandat serait de faire le suivi des grands événements et de travailler sur des mesures d'atténuation des irritants. Monsieur Talbot a démontré une belle ouverture à discuter avec le conseil de quartier. Monsieur Denis L'Anglais doit donner suite à cette rencontre par une lettre officielle. Dans les suites de cette lettre, les membres conviennent d'inviter monsieur Talbot à venir rencontrer le conseil d'administration d'ici l'été. On y reviendra lors de la prochaine assemblée.

11-02-06 COMITÉ CIRCULATION ET TRANSPORT

- **Rapport d'étape**

La rencontre du comité avec des fonctionnaires de la division de transports et de l'Arrondissement qui devait se tenir à la fin de janvier ou au début de février n'a pas eu lieu. Cette rencontre devait permettre à la Ville de présenter un rapport d'étape. Monsieur André Martel explique que le dossier avance, mais que la direction de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou doit recevoir, avant qu'il ne soit transmis au conseil de quartier, ce rapport. Il rappelle que c'est l'Arrondissement qui fera le pont entre les différents services de la Ville impliqués dans sa mise en œuvre.

11-02-07 RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

- **Comité de suivi du projet d'agrandissement de L'Hôtel-Dieu**

Comme madame Margot Ménard est absente, le point est remis à la prochaine assemblée.

- **Table des présidents des conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou**
 - **Rapport de la dernière rencontre**

Monsieur Benoît Bossé a participé à la dernière rencontre avec monsieur Denis L'Anglais. Ces rencontres sont très intéressantes. Elles permettent de se concerter et de mener des actions communes.

- **Rencontre ville-port de demain avril 2011, projet de lettre, demande de participation**

Résolution CA-11-04

Participation des conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou à la réflexion qui sera menée dans le cadre de la rencontre internationale de Québec : « Définir la relation ville-port de demain » le 12 avril 2011.

Considérant la rencontre internationale de Québec : « Définir la relation ville-port de demain » qui se teindra le 12 avril 2011;

Considérant qu'un atelier portera sur « le dégagement d'un consensus social réunissant l'industrie utilisatrice du portuaire, les élus urbains et les organisations citoyennes autour d'une vision économique, environnementale, sociale et culturelle de la ville portuaire en tant que telle et en tant que pôle d'un corridor maritime »;

Considérant que les (9) neuf conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, dans le cadre de leur mandat, sont éminemment intéressés par la réflexion qui y sera menée.

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MADAME MICHÈLE GAGNON, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire appuie la démarche de la table de concertation des présidentes et présidents des conseils de quartier demandant à inviter les conseils de quartier à participer à la réflexion qui sera menée dans le cadre de la rencontre internationale de Québec : « Définir la relation ville-port de demain » le 12 avril 2011.

Adoptée à l'unanimité.

- **Formation, lettre à la présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou**

Les membres prennent acte qu'une lettre a été adressée à madame Suzanne Verreault par monsieur Denis L'Anglais le 17 janvier 2011. Madame Verreault n'y a pas donné suite pour l'instant. La lettre vise la tenue

d'une session de formation à l'intention des membres des conseils de quartier qui sera suivie d'une rencontre avec les élus et les directeurs de l'arrondissement.

- **Fonds pour des initiatives communes de formation**

Résolution CA-11-05

Budget de 300 \$ pour des initiatives communes de formation.

Considérant le besoin de formation des membres du conseil de quartier afin de mieux les outiller dans leur travail et la réalisation de leur mandat;

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MADAME FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire réserve un budget de 300 \$, à même les fonds du conseil de quartier, pour des initiatives communes de formation.

Adoptée à l'unanimité.

- **Bassin Louise**

Résolution CA-11-06

Appui à la résolution de la table de concertation des conseils de quartier de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur une consultation publique dans le cadre d'un réexamen fondamental de l'organisation de l'espace et de la gestion de la ressource en eau du bassin Louise

Considérant la proposition de la table de concertation des conseils de quartier pour la tenue d'une consultation publique sur l'avenir du bassin Louise;

Considérant que le plan directeur d'aménagement et de développement de la Ville sera revu;

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MADAME FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire appui la résolution de la table de concertation des conseils de quartier concernant la tenue d'une vaste consultation publique dans le cadre d'un réexamen fondamental de l'organisation de l'espace et de la gestion de la ressource en eau du bassin Louise.

Adoptée à l'unanimité.

11-02-08 ASSEMBLÉE ANNUELLE

- **Contenu de l'assemblée, rapport annuel et états financiers**

- L'assemblée annuelle sera tenue le 15 mars 2011 à L'École des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase situé au 3, ruelle des Ursulines, à 19 h.

- Monsieur André Martel propose un ordre du jour qui inclut la présentation du bilan de la stratégie municipale de développement et de gestion des établissements d'hébergement touristique du Vieux-Québec. Les membres demandent à monsieur Martel de valider le contenu de l'assemblée avec monsieur L'Anglais.

- Madame Françoise Sorieul coordonnera la rédaction du rapport annuel en plus de préparer les états financiers. Une première version du rapport sera transmise le 1^{er} mars 2011.

- Un avis porte-à-porte sera envoyé aux citoyens pour les informer de la tenue de l'assemblée annuelle.

11-02-09 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Madame Anne Guérette partage son inquiétude quant à l'avenir de la Grande Allée dont le patrimoine n'est pas protégé : manège militaire, les Franciscaines, Saint-Cœur-de-Marie, monastère des Dominicains, maison Pollak. Elle désire faire de la publicité dans les foyers du Vieux-Québec et du quartier Montcalm afin de sensibiliser les citoyens à cette problématique. Elle souhaite également démarrer une pétition à ce sujet. Par ailleurs, elle a demandé au conseil municipal de donner un statut particulier à ce secteur de la Grande Allée.

Dans les suites des travaux du comité sur la circulation et le transport, compte tenu que la rencontre d'étape avec la Ville n'a pas eu lieu, le conseil demande à madame Anne Guérette, conseillère municipale, de faire pression auprès de la direction de l'Arrondissement afin que le dossier avance plus rapidement.

11-02-10 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

8-10, rue de la Terrasse-Dufferin : Monsieur André Martel informe que l'Arrondissement n'a pas approuvé le projet de modification à la réglementation de zonage au sujet de l'agrandissement de l'hôtel du 6, rue de la Terrasse-Dufferin dans le bâtiment du 8, rue de la Terrasse-Dufferin. Il rappelle que le zonage de ce secteur permet la construction résidentielle.

Arrondissement historique de Sillery : Monsieur Benoît Bossé indique que ce qui est interrogé par les gens de Sillery, c'est la façon de faire de la Ville dans ce dossier et l'utilisation de l'outil de planification qu'est le programme particulier d'urbanisme (PPU). Il estime que ce dossier n'aura aucun impact pour l'Arrondissement historique du Vieux-Québec. Toutefois, monsieur Bossé indique que la place D'Youville a été intégrée au programme particulier d'urbanisme de la colline Parlementaire.

11-02-11 TRÉSORERIE

- **Paiement du secrétaire de rédaction**

Résolution CA-11-07

Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE MADAME FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR MONSIEUR BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire autorise le paiement de 75 \$ à madame Mireille Charland pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 15 février 2011.

Adoptée à l'unanimité.

- **Remboursement de factures**

Résolution CA-11-08

Remboursement de factures

SUR PROPOSITION DE MADAME MICHÈLE GAGNON DÛMENT APPUYÉE PAR MADAME ÉMILIE-JENNIFER DESBIENS, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire autorise un remboursement au montant de 18,06 \$ à Monsieur Benoît Bossé pour deux déjeuners, l'un lors de la rencontre avec monsieur Talbot le 18 janvier 2011, l'autre lors de la table de concertation des conseils de quartier de

l'Arrondissement de La Cité-Limoilou le 25 janvier 2011.

Adoptée à l'unanimité.

- **État des revenus et des dépenses**

Le sujet n'est pas traité.

11-02-12 CORRESPONDANCE

- ***Lettres transmises***

- Établissements d'hébergement touristique, présentation du bilan, lettre à madame Suzanne Verreault, 18 janvier 2011. Lettre restée sans réponse pour l'instant.

- ***Communications écrites reçues***

- Courriel du Conseil de quartier de Sillery, demande d'appui arrondissement historique, 22 janvier 2011 et extrait du procès-verbal du Conseil de quartier Saint-Sacrement 2 février 2011;

Résolution CA-11-09

Appui du conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire à la sauvegarde de l'arrondissement historique de Sillery

Considérant que certains projets immobiliers menacent l'intégrité de l'arrondissement historique de Sillery;
Considérant que le Ministère de la Culture et des Communications du Québec envisage sérieusement la possibilité de confier la responsabilité de ce territoire patrimonial à la Ville de Québec par le biais d'un plan particulier d'urbanisme (PPU);

Considérant que l'arrondissement historique de Sillery est un quartier riche en histoire abritant plusieurs milieux naturels et bâtiments historiques à préserver;

Considérant que la dénomination patrimoniale d'un lieu ne peut se faire qu'en cherchant à protéger l'ensemble des éléments qui le constitue;

Considérant que les membres du conseil de quartier sont favorables à une densification du territoire qui préserve l'historicité d'un lieu et la morphologie urbaine existante;

Considérant qu'un plan de sauvegarde et de mise en valeur d'un arrondissement historique ou naturel représente un outil de planification et de conservation mieux adapté et plus contraignant en matière de protection patrimoniale qu'un plan particulier d'urbanisme;

Considérant que le citoyen doit être reconnu comme un acteur important au développement, que sa voix doit être entendue et comprise avant toute décision déterminante en ce qui concerne l'avenir de cet arrondissement, et ce, en accord avec les principes du développement durable;

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BENOÎT BOSSÉ, DÛMENT APPUYÉE PAR MADAME ÉMILIE-JENNIFER DESBIENS, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire demande qu'une consultation publique sur l'avenir de l'Arrondissement historique de Sillery soit tenue et exige la réalisation d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur de ce territoire hautement symbolique en regard des revendications citoyennes actuelles et des besoins des générations futures.

Adoptée à l'unanimité.

- Résidence de tourisme en zones mixtes, lettre de madame Suzanne Verreault 26 janvier 2011;

Résolution CA-11-10

Demande de production de cartes sur le potentiel de développement des résidences de tourisme dans les zones mixtes et sur le potentiel de développement résidentiel dans les zones résidentielles

Considérant les orientations du plan directeur du quartier;

Considérant les efforts conjoints des fonctionnaires municipaux et du conseil de quartier dans la mise en œuvre du plan directeur de quartier;

Considérant les propositions antérieures du conseil de quartier sur la consolidation de la fonction résidentielle ;

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BENOÎT BOSSÉ, DÛMENT APPUYÉE PAR MADAME MICHÈLE GAGNON, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire demande la production de deux cartes :

- L'une montrant le potentiel de développement de la résidence de tourisme dans les zones mixtes;
- L'autre montrant le potentiel de développement de la fonction résidentielle pour l'ensemble du quartier.

Adoptée à l'unanimité.

- Courriel de madame Doris Cantin, Stationnement et bruit sur la rue De Senezergues, 28 janvier 2011;

Monsieur André Martel informe le conseil qu'il a transmis la demande de madame Doris Cantin à la division des relations avec les citoyens de l'Arrondissement.

Résolution CA-11-11

Ajout de la rue De Senezergues au tableau des problématiques sur la circulation et le transport

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR MONSIEUR LOUIS-JEAN ROUSSEAU, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec - Cap-Blanc - colline Parlementaire ajoute la rue De Senezergues dans le tableau des problématiques sur la circulation et le transport et transmette, pour analyse et recommandation, cet ajout à l'Arrondissement et à la division du transport.

Adoptée à l'unanimité.

Monsieur Louis-Jean Rousseau écrira à madame Doris Cantin afin de lui faire part de l'action posée par le conseil dans ce dossier.

- Formation, extrait du procès-verbal du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, 2 février.

11-02-13 DIVERS

- **Dérogation mineure, usage conditionnel au 110, rue Saint-Paul, courriel du 26 janvier**
- **Consultations publiques à venir**
 - 20, rue du Cul-de-Sac : Monsieur André Martel transmet aux membres la fiche synthèse concernant cette demande de modification à la réglementation de zonage. Les membres conviennent de traiter ce dossier le 15 mars prochain, à 18 h 30, avant l'assemblée générale annuelle.

- Ajustements à la réglementation de zonage : Découlant de l'harmonisation réglementaire de zonage, monsieur André Martel indique que différentes modifications à la réglementation de zonage seront présentées au conseil de quartier. En fait, il s'agit d'ajustements à la réglementation. Une réunion préparatoire aura lieu avant la consultation qui se tiendra au printemps prochain.
- ***Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes sans but lucratif et organisation des événements sur le domaine public ;***
- ***Fête des voisins, 4 juin 2011 ;***
- ***Colloque international sur le patrimoine immatériel.***
 - Madame Françoise Sorieul, informe les membres que ce colloque aura lieu du 14 au 16 avril 2011. Le colloque est organisé par le Conseil du patrimoine vivant. À une prochaine assemblée, elle précisera les modalités de participation à ce colloque.

11-02-14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée par monsieur Benoît Bossé à 21 h 05.

Benoît Bossé
Vice-président

Michèle Gagnon
Secrétaire